

AAP gratifications BAC+3 et BAC+4, première vague

L'EUR DS4H lance un appel pour le financement de stages à destination des étudiants de 3e et 4e année. Ce programme est doté de 5 gratifications de stage pour la première vague. Une seconde vague sera lancée en mars (pour les stages courts uniquement).

Ces stages, ouverts à tous les étudiants BAC+3 ou BAC+4, devront être réalisés dans un des laboratoires adossés à DS4H et dans les thématiques du numérique.

Un même encadrant ne doit pas soumettre plusieurs dossiers.

Le montant de gratification est celui en vigueur à UniCA, soit approximativement 650€/mois, en fonction du nombre de jours ouvrés du mois. La décision d'attribution sera principalement fondée sur le mérite des candidats.

La date limite de dépôt des dossiers est le 21/01/2025 pour une réponse prévue avant le 14/02/2025. Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme :

<https://forms.office.com/e/LN0ipL4D3K>

Le dossier, sous forme d'un unique fichier PDF, doit être constitué des pièces suivantes :

- le CV du candidat (obligatoire)
- ses notes du premier semestre de l'année en cours (si disponibles)
- ses notes de l'année précédente (obligatoire)
- une description du sujet de stage (1 page maximum, obligatoire)
- toute autre précision susceptible de renforcer la candidature (collaboration inter-équipes, effet levier du stage, potentiel socio-économique, faits saillants du candidat, classement...) en une demi-page au plus.